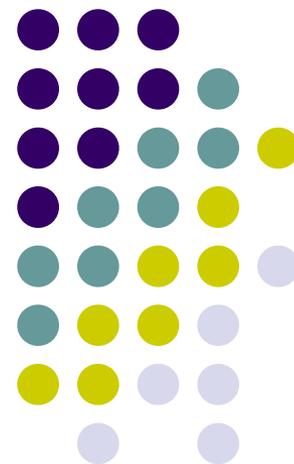


L'orientation après la troisième

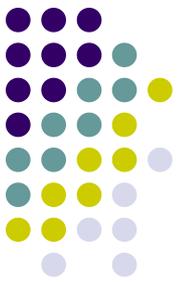
Rentrée 2021



Collège du Parmelan
Réunion d'information
du 22 et 23 novembre 2021



Faire un choix d'orientation, c'est...



Apprendre à se connaître
s'interroger sur ses intérêts,
sa personnalité,
ses résultats scolaires,
ses valeurs...

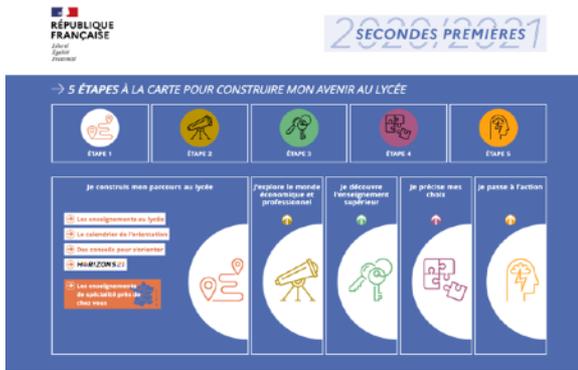
S'informer sur les formations
les contenus,
le diplôme, les lieux,
la durée des études,
les poursuites d'études ...

S'informer sur les métiers
les activités du métier,
les conditions de travail,
le salaire,
le niveau de qualification,
les évolutions possibles ...

Se documenter, se renseigner

Site : ONISEP.fr

Site : secondes-premieres2020-2021.fr



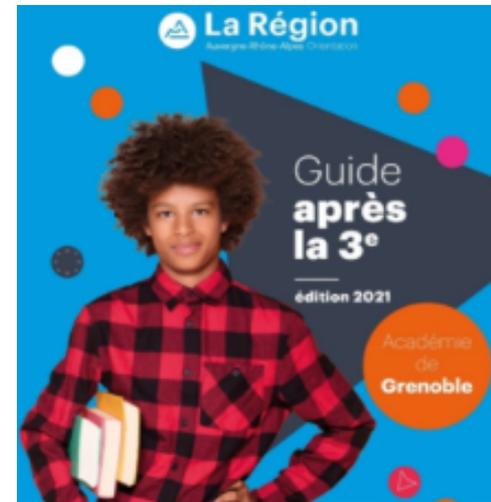
Les Mini - Stages

ENT du collège :
Espace Orientation

Rendez-vous avec la
Psychologue
Education nationale
le jeudi au collège

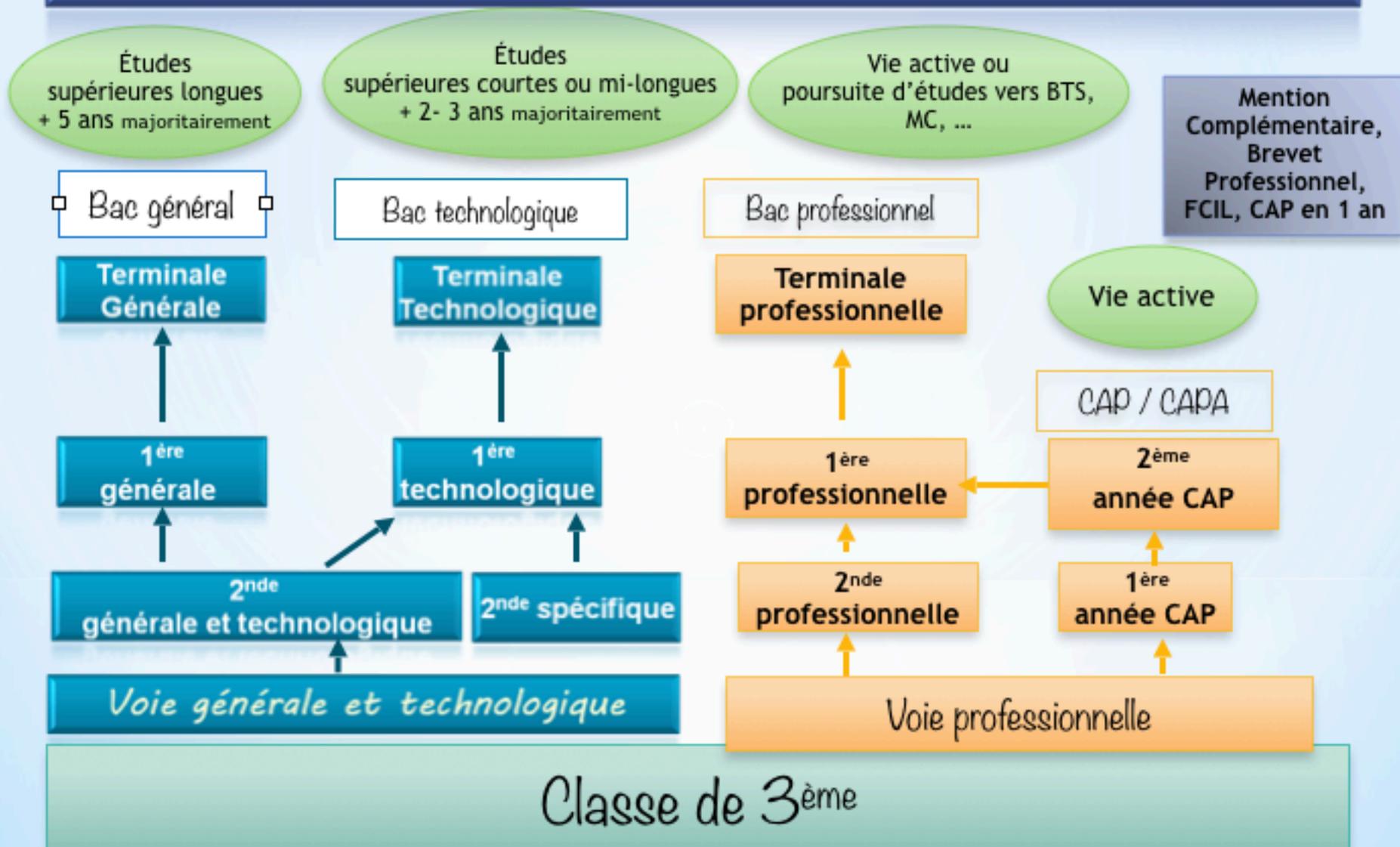
Les Portes Ouvertes des
lycées du bassins et les
salons

Centre d'Information et d'Orientation d'Annecy
tél. 04 50 88 48 01
Site: www.ac-grenoble.fr/cio-annecy/



Le guide « Après la 3^{ème} »

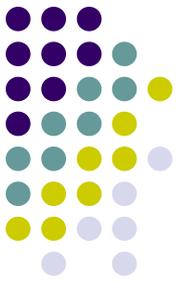
Les parcours de formation



La voie professionnelle

Deux parcours de formation

Bac Pro en 3 ans



CAP en 2 ans

2^e année

1^{re} année

Terminale Professionnelle

1^{re} Professionnelle

2^{de} Professionnelle

Pour qui ?

Pour les élèves intéressés par un secteur d'activité et qui veulent se préparer à un métier rapidement.

Pourquoi ?

Pour acquérir une qualification, des connaissances et des savoir-faire dans une spécialité professionnelle

La voie professionnelle



Au Programme

- *Enseignement professionnel*

(acquisition de connaissances et de savoir faire ; application pratique)

➤ Suite à l'évolution du baccalauréat professionnel, les filières professionnelles s'organisent en familles de métiers : Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique, Métiers de la relation client...

- *Enseignement général*

(articulé autour de l'enseignement professionnel)

Périodes de formation en milieu professionnel

Choisir un diplôme

CAP : pour acquérir des techniques pointues et se former à un métier ; cycle de 2 ans **en CFA** (12 à 16 semaines de stage)

BAC PRO : pour se former à un domaine professionnel en 3 ans **en lycée professionnel** (22 semaines de stages sur 3 ans)

Choisir une spécialité dans un domaine ou dans une famille de métier

- activités et tâches
- projet d'insertion
- conditions de travail

→ **En fonction de ses centres d'intérêt**



LES 2nde BAC PRO COMMUNES PAR FAMILLES DE METIERS

SERVICES

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Métiers de la relation client

Métiers de l'hôtellerie et restauration

Métiers de l'alimentation

Métiers de la beauté et du bien-être

PRODUCTION

Métiers des industries graphiques et de la communication

Métiers de l'aéronautique

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

AGRICILES

Productions

Conseil - Vente

Nature - Jardin - Paysage - Forêt

Alimentation – Bio-industrie de laboratoire

RENTREE 2021

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

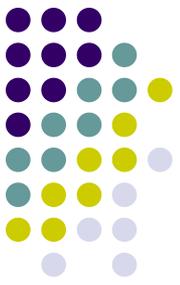
Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

Métiers des transitions numérique et énergétique

Sous statut scolaire ou en apprentissage ?



• Statut scolaire

- - Formation en lycée professionnel
 - Stages en entreprise
 - 16 à 22 semaines

**Convention de stage avec
une entreprise**

Pour des diplômes identiques :

CAP, Bac Pro, BTS, DUT, Diplômes d'ingénieur...

• Alternance

- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise
- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 en sortant d'une classe de 3ème)
- Trouver un employeur et signer un contrat
- 5 semaines de vacances

**Contrat de travail
avec un employeur**

La seconde générale et technologique



Pour qui ?

Pour les élèves qui se sentent **à l'aise dans les matières générales** et technologiques et qui envisagent une poursuite d'études plutôt longues après le Bac.

Pourquoi ?

Après la Seconde Générale et Technologique :

✓ Dans la filière Technologique :

- ✚ Pour bénéficier d'**enseignements "appliqués"** (enseignement général + travaux pratiques + enseignement technologique dans 8 séries technologiques ; en fonction de ses centres d'intérêts)
- ✚ Pour se spécialiser dans un domaine d'activité et envisager une poursuite d'**études mi-longues** (3 ans majoritairement)

✓ Dans la filière Générale :

- ✚ Pour poursuivre avec des **enseignements théoriques et abstraits** (analyser, argumenter, synthétiser, rédiger) associés à une dominante (choix de 3 spécialités en 1^{ère}, puis 2 en terminale)
- ✚ Pour poursuivre vers des **études longues** (5 ans majoritairement)

La voie générale ou technologique après la seconde

Études supérieures (longues)

Études supérieures (courtes)

2 enseignements de spécialité

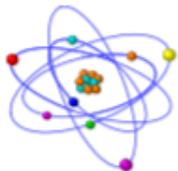


$F(x^2)+xy^2$



Un tronc Commun

$xy+F(y^2)$



3 enseignements de spécialité

STI2D
Technologie



STL
Laboratoire



STAV
Agronomie



STMG
Gestion



TMD*
Musique
Danse



ST2S
Santé
Social



STD2A
Arts appliqués



STHR*
Hôtellerie-
Restauration



Voie générale

Choisir des enseignements généraux...

8 séries technologiques

Choisir un domaine d'activités...

Après la 2^{nde} GT

Après une 2^{nde} spécifique
Bacs Technologiques TECHNIQUES de la MUSIQUE
et de la DANSE (TMD) ou HOTELLERIE (STHR)

Après un Bac général

L'Université → 3 à 5 ans
d'études générales ou
professionnalisantes

Les C.P.G.E → Classes
Préparatoires aux Grandes Écoles
(2 ans) Littéraires, scientifiques,
économiques pour préparer aux
concours d'entrée des écoles de
commerce ou d'ingénieurs

Les écoles spécialisées →
Domaines du paramédical, social,
commerce, art....(3 ans minimum)

I.U.T → 3 ans, avec des
possibilités de **poursuites** d'études
en **licence professionnelle** ou à
l'université sous certaines
conditions

B.T.S → Très peu ouverts aux
bacs généraux

Après un Bac technologique

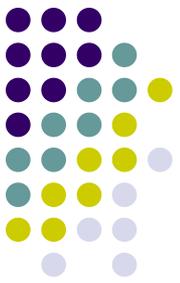
**Priorité aux études courtes
(2 à 3 ans).**

BUT → Bachelor Universitaire
Technologique (3 ans)

BTS → Brevet de Technicien
Supérieur (2 ans)

Possibilité de poursuite
d'études en Licence Professionnelle ou
dans les grandes écoles d'ingénieur ou
de commerce, si bon niveau.

CPGE (Classes Préparatoires
aux Grandes Ecoles) selon les Bac
technologiques. En 2 ans, puis école
d'ingénieur ou de commerce



La 2^{nde} GT : une classe déterminante pour l'orientation



Au Programme

Tronc Commun

(approfondissement des matières de 3^{ème}

+

*découverte de nouveaux domaines : Sciences Economiques et Sociales,
Sciences Numériques et Technologie)*

Accompagnement personnalisé

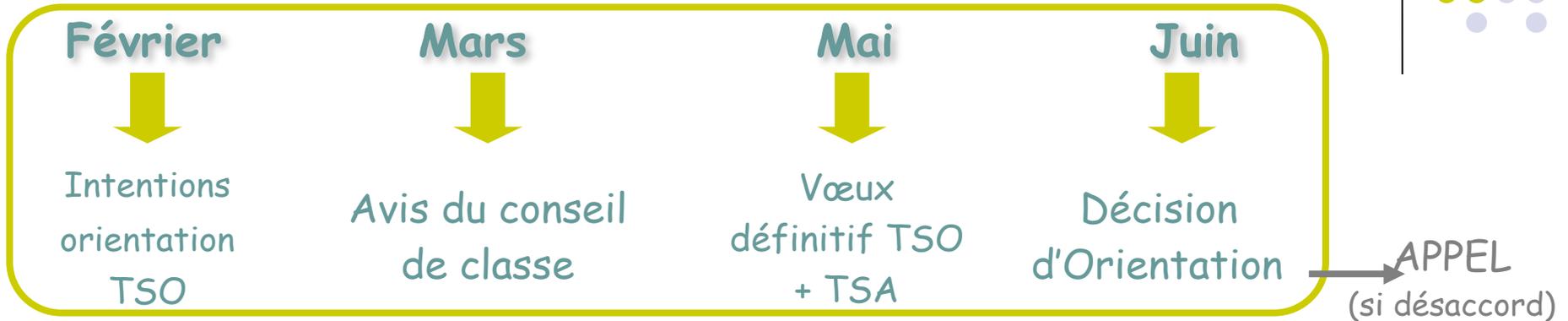
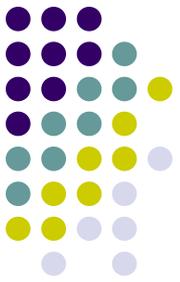
*(en fonction des besoins des élèves,
déterminé par un test de positionnement en Français et Mathématiques,
réalisé en début d'année)*

Orientation (54 heures) :

- vers une première générale ? Si oui
choix des enseignements de spécialités en lien avec un
projet Post Bac.*
- vers une première technologique ? Si oui choix de la
spécialités.*

Enseignements optionnels

Calendrier de l'Orientation & Démarches



Affectation TSA, procédure informatisée) en 2nde Générale et Technologique :

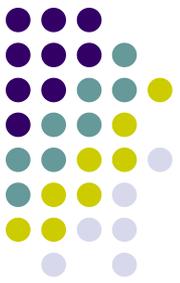
Affectation sur un seul vœu générique : l'élève est affecté dans son lycée de secteur et choisit les enseignements optionnels à l'inscription au sein de l'offre offerte .Il peut y avoir des exceptions sur situations particulières !

Affectation (TSA) en 2nde Professionnelle = Choix de la formation et de(s) l'établissement(s). Pour entrer en lycée professionnel, de bons résultats donnent plus de chance d'obtenir la spécialité demandée.

Les places limitées en lycées professionnels cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur certaines formations (domaines plus demandés que d'autres). 15 vœux maximum, classés dans l'ordre souhaité

En juin tri et classement informatisés des candidats (affelnet). Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation.**

Fin juin : notification d'affectation



A l'issue du premier tour, deux situations peuvent se présenter :

L'élève est affecté sur l'un de ses vœux : **il doit s'inscrire dans le lycée d'accueil**

L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux ou il est classé en liste supplémentaire : **il doit prendre contact avec son collège d'origine**



Pour la voie professionnelle, l'élève peut participer au deuxième tour d'affectation. Il peut formuler de nouveaux vœux sur les places restant disponibles dans tous les établissements de l'académie.

Tables rondes :

Lundi 10 janvier 2022 : 3^{ème}4

Vendredi 14 janvier 2022 : 3^{ème}2

Lundi 17 janvier 2022 : 3^{ème}7

Mardi 18 janvier 2022 : 3^{ème}3

Vendredi 21 janvier 2022 : 3^{ème}6

Lundi 24 janvier 2022 : 3^{ème}5

Mardi 25 janvier 2022 : 3^{ème}1
